

DOSSIER D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LA CANDIDATE OU LE CANDIDAT AU POSTE DE RECTRICE OU DE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE



— Introduction

La commission de recrutement pour le poste de Rectrice ou Recteur de l'Université de Genève remercie vivement la ou le candidat-e pour leur intérêt.

La Loi sur l'Université (LU art, 27, al. 2.) stipule que la Rectrice ou le Recteur est désigné-e par l'Assemblée de l'Université, après consultation du Comité d'orientation stratégique (COST), et nommé-e par le Conseil d'État.

Le recrutement est par conséquent placé sous la responsabilité de l'Assemblée.

Ce document vise à fournir des informations essentielles sur le profil du poste et sur le fonctionnement de l'Université de Genève afin d'aider à l'élaboration du dossier de candidature.

L'Assemblée se tient à disposition pour tout complément d'information à l'adresse email suivante:

assemblee@unige.ch.

— L'essentiel sur l'Université de Genève

L'Université de Genève (UNIGE) est l'université publique de la ville et du canton de Genève et la troisième plus grande haute école de Suisse en nombre d'étudiant-es.

Fondée en 1559, l'UNIGE se classe aujourd'hui parmi les 100 meilleures universités au monde. Institution polyvalente au rayonnement international, elle cultive son ouverture et favorise l'émergence de domaines inter- et pluri-disciplinaires, tant dans la recherche que dans l'enseignement. Elle s'intègre pleinement à la Genève internationale, tout en contribuant au développement culturel, social et économique régional. Elle est imprégnée des valeurs de Genève : ouverture au monde, respect des droits humains, sensibilité aux diverses cultures, à l'éthique, à l'humanisme et à la tradition de recherche scientifique.

L'UNIGE, c'est aussi:

- 18'261 étudiant-es, dont 62% d'étudiantes
- 9 facultés et 13 centres et instituts inter-facultaires
- 6'474 collaborateurs et collaboratrices
- 639 formations
- 430 institutions partenaires dans 73 pays
- 220 projets communs avec des universités à la renommée internationale
- 17 accords de partenariats avec les principales organisations internationales et non-gouvernementales

Pilotage

Le pilotage de l'Université se base sur un plan stratégique, élaboré pour une période de dix ans (2015-2025 actuellement) et qui fixe des objectifs visant à adapter l'institution aux évolutions rapides de la science et du savoir. Les quatre objectifs sont:

- Assurer un développement à long terme des différentes disciplines qui la composent et permettre l'émergence de domaines inter- et pluri-disciplinaires;
- Développer les domaines d'excellence disciplinaires;
- Profiler l'Université en lien avec la Genève internationale et les valeurs de Genève;
- Promouvoir l'identité de l'Université.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

— Fonction et profil du poste de Rectrice ou de Recteur

Durée du mandat:

4 ans renouvelable

Entrée en fonction:

1^{er} avril 2024 ou date à convenir.

Une période d'accompagnement dans la prise de poste et une familiarisation avec l'institution est envisageable.

La fonction:

La Rectrice ou le Recteur est au cœur de la bonne gouvernance de l'Université. Elle ou il en est la ou le garant-e. Elle ou il représente l'institution auprès des instances cantonales et fédérales ainsi qu'au niveau des instances internationales de coopération scientifique, et veille à associer la communauté universitaire aux décisions stratégiques. La Rectrice ou le Recteur s'entoure d'une équipe de 3 à 5 vice-rectrices ou vice-recteurs. Elles et ils s'assurent ensemble de l'impulsion et du suivi de la politique éducative et de recherche de l'Université.

Les responsabilités et missions:

La Rectrice ou le Recteur doit être à même de:

- Piloter de manière participative, avec une équipe de direction représentant les diverses sensibilités et expertises de l'institution, toutes les activités de l'Université de Genève: enseignement, recherche, service à la cité;
- Soutenir et développer le travail des étudiant-es, des corps enseignants et de la recherche, administratifs et techniques;
- Construire et promouvoir une vision stratégique pour le développement à court, moyen et long terme de l'institution, s'inscrivant dans la transition socio-écologique et à même de préparer collectivement l'institution aux défis futurs;
- Représenter l'institution et ses intérêts auprès des instances municipales, cantonales, fédérales et internationales;
- Développer et encourager les collaborations avec d'autres institutions de formation supérieure et de recherche;
- Interagir de manière continue avec la société et le monde des entreprises, associations et institutions qui l'entourent;
- Être garant-e de l'image et du rayonnement national et international de l'institution, pour qu'elle demeure une université de recherche académique de pointe.

Le profil

Les qualités attendues de la candidate ou du candidat sont en particulier:

- Formation académique attestée par un titre de doctorat, ou par un titre jugé équivalent;
- Expérience confirmée en matière de pilotage stratégique et opérationnel au sein d'une haute école ou d'une institution publique, de préférence en Suisse;
- Aptitude à s'inscrire dans le contexte politique, culturel, économique et social suisse et genevois en le rapportant aux enjeux globaux de transition socio-écologique;
- Compétences d'écoute, de dialogue, de diplomatie et de conviction, capacité de fédérer les corps et les facultés;
- Rigueur dans la perception, l'analyse et la gestion de situations complexes;
- Attachement aux valeurs universitaires de recherche et d'examen contradictoire de la vérité, au service de l'intérêt public;
- Volonté affirmée de concilier durablement autonomie et responsabilité sociale de l'Université vis-à-vis de la cité;
- Compétences linguistiques (en français, allemand et anglais) garantissant une interaction optimale avec les différents partenaires académiques et politiques, aux niveaux suisse et international.

— Les modalités de recrutement et de candidature

Les parties prenantes suivantes interviennent dans le processus de recrutement:

- Le Bureau et la commission de recrutement de l'Assemblée de l'Université. L'Assemblée est composée de 10 sièges dédiés aux étudiant-es, 20 sièges dédiés aux professeur-es, 10 sièges pour les collaborateurs et collaboratrices de l'enseignement et de la recherche et de 5 sièges pour le personnel administratif et technique.
- Le Conseil d'orientation stratégique.
- Le Conseil d'État, organe de nomination, représenté notamment par la Conseillère ou le Conseiller d'État chargé-e du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).

Le dossier de candidature comprendra une lettre exposant les motivations, les grandes lignes du programme de la candidate ou du candidat ainsi que ses idées directrices relatives à la composition d'une équipe rectorale, un curriculum vitae et un dossier scientifique comprenant une liste de publications et le parcours académique, en particulier les charges d'enseignement et de recherche, institutionnelles et administratives exercées.

De plus, la candidate ou le candidat est invité-e à fournir les coordonnées de deux à quatre personnes de référence.

Les candidatures sont à adresser par courrier électronique à l'adresse de la Présidence de l'Assemblée de l'Université: presidence-assemblee@unige.ch

Délai de candidature: 30 juin 2023.

La première audition des candidates et candidats retenu-es aura lieu le 20 septembre 2023 en séance non publique devant l'Assemblée de l'Université. Les candidates et candidats finalistes pourront être soumis-es à une évaluation de recrutement (*assessment*) et présenteront leur programme en séance publique le 1^{er} novembre 2023.

Le secrétariat de l'Assemblée de l'Université se tient à disposition pour toute demande de renseignement complémentaire (assemblee@unige.ch).

— Documents utiles

- Appel à candidature (PDF)
- Règlement relatif à la réouverture de la procédure de désignation de la Rectrice ou du Recteur de l'Université de Genève en 2023 (PDF)
- Rapport de gestion 2021
- Plan stratégique 2015-2025
- Rapport financier 2022
- Budget 2023
- Organes de gouvernance
- Rectorat
- Conseil d'orientation stratégique
- Textes légaux et règlements de l'UNIGE
- Politique générale de l'UNIGE
- Égalité et diversité à l'UNIGE